

Lyon, 12 avril 2019

Grève des éboueurs de l'entreprise Pizzorno

Au cours d'un entretien ce matin, le président de la Métropole David Kimelfeld a rappelé au directeur général de Pizzorno, prestataire de la collectivité, ses responsabilités et ses engagements dans le cadre du contrat le liant à la métropole.

Dix jours après le début de la grève, le président a fait un point précis de la situation avec la société Pizzorno, ce mouvement social impactant sensiblement le ramassage des bacs poubelles à Lyon (3^e, 6^e, 8^e) et dans les communes de Villeurbanne, Bron, et Vaulx-en-Velin.

Le Président a convoqué les dirigeants de l'entreprise lundi prochain pour travailler sur la bonne exécution du marché qui lie la Métropole de Lyon à la société Pizzorno. La direction de Pizzorno a pour sa part annoncé qu'elle avait, lors des négociations avec ses agents et les organisations syndicales, fait des propositions d'amélioration des conditions de travail.

Depuis le début du conflit, le service de ramassage fonctionne en moyenne à moitié de ses capacités humaines et matérielles, entraînant une mise en œuvre de la collecte une à deux fois par semaine selon les territoires, mais un encombrement réel et gênant sur des zones urbaines à forte densité.

Les « points noirs » présentant des risques sanitaires et de sécurité et qui sont signalés par les communes concernées et la Métropole sont pris en charge dans le cadre de tournées complémentaires exceptionnelles réalisées en fin de journée.

La Métropole de Lyon est très attentive à la situation et n'exclut pas – dans le strict cadre juridique du contrat de marché public signé entre l'entreprise et la collectivité – d'intervenir sur le terrain si la situation sanitaire et sécuritaire des territoires concernés venait à se dégrader.

Rappelons que l'entreprise Pizzorno est l'un des trois prestataires privés de la Métropole de Lyon pour la collecte des ordures ménagères.